

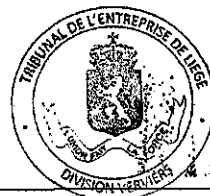
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



19114154

de

Tribunal de l'entreprise de Liège
Division Verviers

13 AOUT 2019

Greffier

N° d'entreprise : 0845 221 970

Dénomination(en entier) : **BF-LOGISTICS**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**Adresse complète du siège : **Rue Longue Haie 31, 4650 Grand-Rechain (Herve)****Objet de l'acte : Démission - cessation - décharge - nomination - pouvoirs**

Extrait du procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 31 juillet 2019:

1) Prise de connaissance du fait que certaines formalités relatives à la cessation de mandats exercés au sein de la Société n'ont pas été accomplies

L'actionnaire unique prend acte du fait que certaines formalités relatives à la cessation de mandats exercés au sein de la Société n'ont pas été accomplies.

2) Prise de connaissance de la démission d'un administrateur

L'actionnaire unique prend acte de la démission en qualité d'administrateur, et de facto en qualité d'administrateurs délégué, avec effet à compter 31 juillet 2019, de la société anonyme ENTREPRISES L. HUTSCHEMACKERS, dont le siège social est situé à 4650 Grand-Rechain (Herve), Rue Longue Haie 31, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0452.987.921 (RPM Liège, division Verviers), représentée par son administrateur délégué Zawak Consulting SPRL, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Cédric Grutman.

3) Prise de connaissance de la cessation, pour cause de décès, du mandat d'un administrateur

L'actionnaire unique confirme, pour autant que de besoin, la cessation du mandat d'administrateur de Monsieur Bernard Grutman pour cause de décès, et ce depuis le 15 juillet 2017.

L'actionnaire unique rend hommage à la mémoire de Monsieur Bernard Grutman.

4) Décharge

Pour autant que de besoin, l'actionnaire unique accorde décharge provisoire aux personnes précitées en leur qualité d'administrateurs, et d'administrateurs-délégué le cas échéant, pour l'exercice de leur mandat durant l'exercice social en cours jusqu'à la date de leur démission.

L'actionnaire unique s'engage irrévocablement et inconditionnellement à voter, lors de la prochaine assemblée générale ordinaire de la Société, en faveur de la décharge définitive et inconditionnelle des administrateurs démissionnaires pour toute responsabilité découlant de l'exercice de leurs fonctions jusqu'à la date de réalisation, sauf en cas de dol ou de faute lourde.

5) Nomination de nouveaux administrateurs

L'actionnaire unique décide de nommer en qualité d'administrateur de la Société, et ce avec effet à compter du 31 juillet 2019, pour une période de 6 ans prenant fin après l'assemblée générale ordinaire de 2025 :

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

-Zawak Consulting SPRL, dont le siège social est situé à 4800 Verviers, Transvaal 60, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0897.289.689 (RPM Liège, division Verviers), représentée par Monsieur Cédric Grutman, domicilié à 4800 Verviers, Transvaal 60;

L'actionnaire confirme avoir pris connaissance de la désignation par la société à responsabilité limitée Zawak Consulting de Monsieur Cédric Grutman comme son représentant permanent pour le mandat d'administrateur que cette société exerce au sein de la présente Société.

-Madame Séverine Gohy, domiciliée à 4800 Verviers, Transvaal 60

Sauf décision contraire de l'assemblée générale, le mandat d'administrateur de Madame Séverine Gohy sera exercé à titre gratuit.

6) Pouvoirs

L'actionnaire unique donne tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, et/ou Madame Mathilde Boucquiau, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 31 juillet 2019:

1) Confirmation de la fin du mandat d'un administrateur délégué

L'assemblée confirme, pour autant que de besoin, que le mandat d'administrateur de la société anonyme ENTREPRISES L. HUTSCHEMACKERS, dont le siège social est situé à 4650 Grand-Rechain (Herve), Rue Longue Haie 31, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0452.987.921 (RPM Liège, division Verviers), représentée par son administrateur délégué Zawak Consulting SPRL, elle-même représentée par son représentant permanent Monsieur Cédric Grutman, a pris fin en date du 31 juillet 2019 suite à l'échéance du terme de son mandat d'administrateur.

2) Nomination d'un nouvel administrateur délégué

L'assemblée décide de nommer, en qualité d'administrateur délégué de la Société, la SPRL Zawak Consulting, dont le siège social est situé à 4800 Verviers, Transvaal 60, inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0897.289.689 (RPM Liège, division Verviers), représentée par son représentant permanent, Monsieur Cédric Grutman.

3) Pouvoirs

L'assemblée donne tout pouvoir à Monsieur Joachim Colot, et/ou Madame Mathilde Boucquiau, ou à tout collaborateur/staff de Deloitte Accountancy SCRL pour accomplir au nom et pour le compte de la Société, toutes les formalités de publication légale relative à la présente décision, et en particulier, la publication d'un extrait du présent procès-verbal aux Annexes du Moniteur Belge et la mise à jour de l'inscription à la Banque Carrefour des Entreprises et, à cette fin, pour signer tous documents, accomplir toutes démarches utiles auprès du greffe du tribunal de commerce compétent, des Guichets d'Entreprises et de la Banque Carrefour des Entreprises et, d'une manière générale, faire tout ce qui est nécessaire à cette fin.

Anna Müller
Mandataire

Documents déposés :

- Procès-verbal de la décision de l'actionnaire unique du 31 juillet 2019 ;
- Procès-verbal du conseil d'administration du 31 juillet 2019 ;
- Lettre de démission de la SA Entreprises L. Hutschemackers en tant qu'administrateur et administrateur délégué ;
- Copie recto-verso de la carte d'identité de Monsieur Cédric Grutman ;
- Copie recto-verso de la carte d'identité de Madame Séverine Gohy ;
- Attestation du déposant et copie recto-verso de sa carte d'identité.